



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 novembre 2021
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 8898^e séance (privée) du Conseil de sécurité

**Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le lundi 8 novembre 2021,
à 10 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« À sa 8898^e séance, tenue à huis clos le 8 novembre 2021, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée « La situation au Myanmar ».

Le Président a invité le représentant du Brunéi Darussalam à participer à la réunion, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Président a invité M. Peter Due, Directeur de la Division de l'Asie et du Pacifique, qui relève du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, à participer à la séance, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Conseil a entendu les exposés présentés par S. E. M. Dato Erywan Pehin Yusof, Deuxième Ministre des affaires étrangères du Brunéi Darussalam, en sa qualité d'Envoyé spécial du Président de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est pour le Myanmar, et par M. Due.

Les représentants du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Norvège, du Kenya, de l'Irlande, du Viet Nam, de la France, du Niger, de la Tunisie, des États-Unis d'Amérique, de l'Estonie, de la Fédération de Russie, de l'Inde, de la Chine et de Saint-Vincent-et-les Grenadines ainsi que le représentant du Mexique, s'exprimant en sa capacité de Président du Conseil de sécurité, ont fait des déclarations.

S. E. M. Dato Pehin Yusof et M. Due ont répondu aux observations formulées et aux questions posées. »

